



La sensibilité aux conflits et la gestion de la sécurité

Cette note est basée sur la [Directive sur la gestion de la sécurité au sein du DFAE à l'étranger \(2021\)](#) et sur le document OCHA « [Bonnes pratiques pour les acteurs humanitaires dans les environnements de sécurité complexes](#) » (2011)

L'objectif de ce document est de donner des orientations au personnel de la DDC sur les éléments essentiels à prendre en compte lors de l'intégration de la sensibilité aux conflits dans la gestion des risques liés à la sécurité, ainsi que de transmettre les documents de sécurité pertinents élaborés par le Centre de gestion des crises (KMZ).

Dans les contextes fragiles et affectés par des conflits où la DDC est engagée, les membres du personnel, les partenaires de mise en œuvre et les bénéficiaires peuvent être exposés à des risques de sécurité élevés qui ont un impact sur leur vie professionnelle et privée. Une gestion des risques sécuritaires sensible aux conflits est une exigence clé pour tous les programmes mis en œuvre dans de tels contextes et doit être intégrée dans les processus de planification, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation.

1. Analyse et évaluation de la sécurité

Une solide analyse du contexte est un point de départ nécessaire à la gestion des risques de sécurité [Directive sur la gestion de la sécurité au sein du DFAE à l'étranger \(2021\)](#). Cette analyse doit être menée de manière inclusive, être régulièrement réévaluée et intégrer les perspectives d'une variété de membres du personnel, selon les étapes suivantes :

- **Analyser le contexte** : la boîte à outils GPSC du shareweb FCHR présente des outils clés d'analyse du contexte qui structurent l'analyse du contexte avec des lentilles sensibles aux conflits. En outre, le document MERV enregistre les changements à moyen terme et permet une évaluation précoce des influences possibles que ces changements pourraient exercer sur les programmes et sur la sécurité personnelle.
[Lignes directrices pour le système de monitoring des changements influant sur le développement \(MERV\)](#)
- **Se comprendre soi-même** : il est essentiel d'analyser comment la DDC et le DFAE sont perçus par les autres acteurs concernés en termes d'image, d'acceptation et de rôle, et quelles sont les relations entre la DDC et les différents partenaires de mise en œuvre en ce qui concerne les aspects liés à la sécurité.
- **De "Do no Harm" à la prévention et à la transformation des conflits** : s'assurer que les programmes financés par la DDC renforcent systématiquement les effets positifs et minimisent les effets négatifs (cf. outil "connecteurs et diviseurs"), tout en s'attaquant aux causes structurelles des conflits, en contribuant à l'instauration de la confiance entre les acteurs du développement et en soutenant les activités qui relient les personnes au-delà des lignes de conflit.
- **Comprendre la relation entre les menaces pour la sécurité** : évaluez la probabilité et les conséquences des incidents et des menaces pour la sécurité et tenez compte du fait que le personnel expatrié et le personnel local peuvent avoir des niveaux de vulnérabilité différents face à la même menace pour la sécurité (cf. "Guide de la protection").

2. Mesures et réponses

Sur la base des résultats de l'analyse et de l'évaluation, l'étape suivante consiste à traiter les risques :

- **Développer et diversifier les réseaux locaux de la DDC avec les différentes parties prenantes, y compris les organisations de la société civile**, afin d'instaurer la confiance, de partager les informations pertinentes et d'obtenir l'acceptation des programmes comme moyen de minimiser ou d'éliminer les menaces sécuritaires. L'acceptation peut être favorisée par une communication sensible aux conflits (cf. outil "l'approche GPSC et la communication"), la mise en place de réseaux locaux et l'implication de la communauté.
- **Définir des mesures, procédures et dispositifs de protection** qui réduisent la vulnérabilité aux menaces spécifiques à la sécurité. Il est essentiel de tenir compte des conflits lors de la définition des mesures appropriées, sachant qu'il existe deux niveaux différents de responsabilité en matière de sécurité: d'une part pour le personnel suisse et local du DFAE et, d'autre part, pour les partenaires de mise en œuvre, les défenseurs des droits de l'homme ([Lignes directrices de la Suisse sur les défenseuses et défenseurs des droits de l'homme](#)) et d'autres partenaires clés.

3. Suivi et évaluation de la sécurité

Un suivi et une évaluation continus sont essentiels pour suivre l'évolution de la situation en matière de sécurité, l'application correcte des mesures sensibles aux conflits et l'analyse des incidents de sécurité. Il est crucial que le personnel du DFAE respecte les procédures liées à la sécurité. Les principales recommandations sont les suivantes :

- **Assurer un suivi régulier de la sécurité** par le personnel responsable de la DDC, et par des échanges réguliers avec d'autres partenaires de développement concernés, afin d'identifier les changements dans les conditions de sécurité. Il est important de diversifier le réseau des partenaires du suivi de la sécurité, y compris la société civile.
- **La gestion adaptative / le suivi à distance**, en particulier dans les contextes fragiles, peut être la seule option pour rester engagé dans des situations de sécurité très difficiles et volatiles. Dans le cadre de son initiative Fit-for-Fragility, la DDC encourage la gestion adaptative y compris la surveillance à distance (cf références anglais ci-dessous).
- **Analyse des incidents** : signaler tout incident de sécurité grave, l'examiner et l'analyser (par exemple au moyen d'une liste d'incidents de sécurité) afin d'aider à prévenir de futurs incidents et/ou à en atténuer les effets.
- **Contrôle de la conformité** : pour maintenir l'accord entre les membres du personnel et l'organisation, le personnel responsable de la sécurité doit impliquer en permanence les autres membres de l'équipe par le biais de briefings, de rappels sur les aspects de l'accord, et en demandant l'avis et le point de vue des personnes sur la pertinence et l'efficacité des procédures et mesures actuelles dans la pratique.

Références :

[Directive sur la gestion de la sécurité au sein du DFAE à l'étranger \(2021\)](#)
[Lignes directrices pour le système de monitoring des changements influant sur le développement \(MERV\)](#)
[SDC Topic Note Governance Adaptive management \(2021\)](#), y compris [Remote monitoring in SDC \(2019\)](#)
[Lignes directrices de la Suisse sur les défenseuses et défenseurs des droits de l'homme](#)